

Bibliothèques et Archives - Acceptation d'un don du peintre CEELLE

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Colette LAJOINIE, de son nom de peintre Céelle, née en 1929 et originaire de Miserey-Salines, souhaite offrir à la Ville de Besançon l'ensemble de son oeuvre gravée. Il s'agit de 91 gravures sur cuivre et sur zinc (pointe sèche, eau forte, aquatinte) réalisées de 1973 à 1989.

Cet ensemble sera conservé à la Bibliothèque d'Etude et de Conservation puisqu'il s'agit d'une oeuvre imprimée. En accord avec l'artiste, la valeur est estimée à 12 000 €.

La liste détaillée des oeuvres est consultable à la bibliothèque, l'inventaire a été établi par l'artiste elle-même, à titre d'exemple :

- 1 - L'amour des deux arbres - Gravure, pointe sèche, 38 x 57 cm -1973 - Ex 16/25
- 2 - L'arbre de vie - Gravure, pointe sèche, 38 x 57 cm - 1973 - 1973 - Ex 16/25
- 3 - Le village - Gravure, eau forte, 17 x 25 cm - 1973 - Ex 22/25

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter ce don qui sera intégré au patrimoine de la Ville. Il convient donc de passer les écritures budgétaires d'intégration au budget 2008 en dépenses au 21.321.2162.89032 et en recettes au 13.321.10251.89032.

«M. LE MAIRE : On remercie CEELLE, artiste bisontine qui a eu de nombreux prix de récompense autant en France qu'à l'étranger, qui habite à la fois à Miserey je crois et à Besançon et qui nous offre son oeuvre. Je la connais très bien, c'est une femme délicieuse qui habite à quelques mètres d'ici».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'accepter ce don et remercie la généreuse donatrice.

Récépissé préfectoral du 15 février 2008.